cpie LOIRE OCÉANE

cpie UNION RÉGIONALE Pays de la Loire

MA COMMUNE s'adapte

Un accompagnement pour adapter les espaces publics de ma commune au changement climatique.



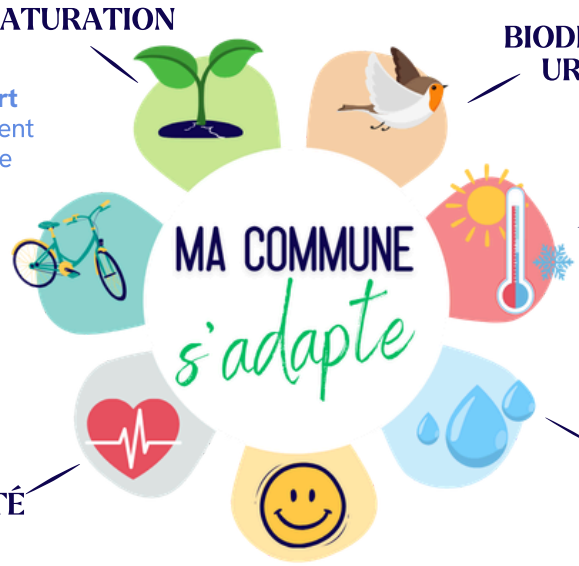
Les enjeux majeurs de la ville de demain

Le changement climatique est à l'origine de nouvelles **vulnérabilités** déjà constatées localement. En effet, la température en France hexagonale augmente d'année en année, de même que la fréquence et l'intensité des **événements extrêmes** (pluies intenses, vagues de chaleur…). Ainsi, depuis une trentaine d'années, les vagues de chaleur sont plus précoces, plus fréquentes, plus fortes et plus longues en France hexagonale. De même, la quantité d'eau est de moins en moins bien répartie sur l'année, entrainant sécheresse estivale et crues importantes en hiver. En parallèle, le dérèglement climatique perturbe et menace les grands équilibres écologiques du monde vivant et la biodiversité, dont nous **dépendons**.

A travers son PNACC-3, le gouvernement français souhaite préparer la France à un réchauffement climatique de +4°C en 2100, dépassant les scénarios plus optimistes pour intégrer une trajectoire de référence réaliste et ambitieuse.

La végétalisation des espaces contribue à répondre aux nombreux enjeux de l'adaptation au changement climatique.

L'écosystème urbain abrite aussi son lot de biodiversité ordinaire, animal et végétal, même dans de minuscules espaces de nature.



Nos habitudes de transport dans l'espace urbain peuvent participer aux émissions de gaz à effet de serre.

Les îlots de chaleur urbains (ICU) génèrent des élévations localisées de la température.

Pollution de l'air, perturbateurs endocriniens, nuisances sonores : la santé physique des habitants est directement liée à la qualité de l'environnement.

L'imperméabilisation des sols et le tout à l'égout favorisent un écoulement rapide des eaux pluviales, entrainant des inondations en aval et un appauvrissement de la ressource en eau.

Un cadre de vie dégradé et artificialisé joue un rôle négatif sur la santé mentale et sociale des habitants, sur l'esthétique et l'attractivité économique de la commune.

Territoire d'expérimentation

Les CPIE ont émis le souhait d'expérimenter un projet de **renaturation urbaine** sur les collectivités de leur territoire d'intervention. Dans le cadre de ce projet, les CPIE ont conçu un modèle protocolé qui vise à co-construire avec une collectivité un **plan d'action** à l'échelle de son espace urbain.

L'objectif de ce modèle est d'être **réplicable** et diffusable, de **fédérer** les acteurs et les services, de **relayer** des actions portées par d'autres et de prendre en compte de façon systémique **l'ensemble des enjeux** : biodiversité, eau, îlots de chaleur, bien-être humain, mobilité etc.

Le CPIE au service de l'adaptation, *en 4 étapes...*

1 La prise de conscience commune

Il s'agit d'animer un temps de **sensibilisation** sur les enjeux climatiques, de façon à ce que l'ensemble des élus s'approprie cette thématique qui relève de multiples enjeux, de les convaincre et les inciter à entrer dans une réelle dynamique collaborative autour de l'adaptation au changement climatique.
Bien plus qu'une simple animation, ce temps est essentiel pour **favoriser les échanges** à venir entre vos différents services.



Format | Intervention de 30 min à 1h auprès des élus. Peut se faire lors d'un Conseil municipal par exemple.

2 L'état des lieux

Le CPIE vous propose de mettre en œuvre une démarche de **diagnostic partagé** visant à analyser vos espaces publics, ainsi que vos pratiques de gestion et d'entretien, puis à commencer à identifier collectivement des **solutions concrètes** pour renforcer l'adaptation de vos aménagements aux évolutions du climat.



Format | Intervention de 3h auprès des élus et des agents communaux. Atelier + circuit dans le centre urbain.

3 Le plan d'action

Après une **synthèse** des résultats du diagnostic et un retour en images suite au circuit réalisé lors de la précédente intervention, le CPIE vous propose un nouvel atelier pour **co-construire**, ensemble, un plan d'action cohérent et ambitieux.
L'objectif est de ressortir, a minima, avec **une à trois actions** à mettre en place à court terme (chantier participatif, formation, etc.) dont un aménagement GIEP - Gestion Intégrée des Eaux Pluviales ou SFN - Solutions fondées sur la Nature.



Format | Intervention de 2h30 auprès des élus et des agents communaux. Temps de restitution des précédents résultats + temps de co-construction.

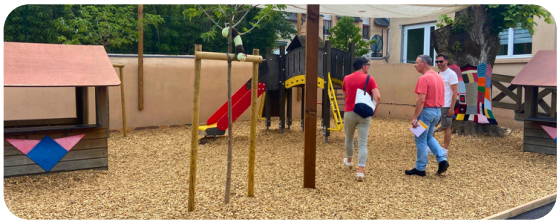
4 La mise en oeuvre !

Il s'agit de démarrer rapidement la **mise en œuvre** du plan d'action, à travers la concrétisation d'un premier aménagement. Celui-ci peut par exemple concerner la désimperméabilisation ou végétalisation d'un espace.
Le CPIE vous **accompagne** dans le choix de l'aménagement, la réalisation du cahier des charges, le suivi de chantier, la recherche de financements et le montage des dossiers nécessaires à la réalisation des actions.



Format | Accompagnement du CPIE dans la mise en place d'une première action phare et possibilité d'appui dans la réalisation du plan d'action.

Des exemples d'actions



Renaturation des cours d'école et des crèches



Végétalisation et plantation de haies



Création de vergers et de jardins partagés



Restauration de mares et de milieux naturels



Ateliers et formations à destination des élu·es et des technicien·nes



Sensibilisation des scolaires et du grand public

Contactez-nous !

✉ charles.paillet@cpie-loireoceane.com 📞 02 40 45 35 96

cpie
LOIRE OCÉANE

Votre partenaire pour l'adaptation au changement climatique

Ancrage local et connaissance du territoire

Depuis plus de 20 ans, nous agissons aux côtés des acteurs locaux. Ces collaborations nous permettent de mieux connaître le territoire, ses ressources, ses spécificités et ses enjeux environnementaux.

Expertise environnementale

Une équipe pluridisciplinaire mobilisant des connaissances scientifiques et techniques au service des transitions écologiques.

Ressources pédagogiques

Des outils et supports pour sensibiliser, transmettre des connaissances et favoriser le passage à l'action.

Réseau national CPIE

Un réseau de partage d'expériences, de connaissances et d'outils entre 90 associations engagées dans l'éducation à l'environnement et l'accompagnement des territoires.

Méthodologie et modes d'action adaptés

Diagnostic, animation, formation, concertation, accompagnement de projets et mobilisation collective : des démarches adaptées aux besoins de chaque territoire.

Accompagnement des projets et financements

Un appui à la mobilisation des partenaires, à la recherche de financements et au montage des dossiers.

Ce projet vous est présenté par le CPIE Loire Océane et l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire. A travers cette organisation, les 7 CPIE de la région travaillent conjointement sur des projets communs pour répondre au mieux aux besoins du territoire en matière d'environnement et d'adaptation au changement climatique.

www.cpie-loireoceane.com

Rencontrons-nous

14 rue de la Petite Colline
44350 Guérande
Du lundi au vendredi
9h-12h · 14h-17h

Contactez-nous

contact@cpie-loireoceane.com

02 40 45 35 96

Suivez-nous

@cpieloireoceane

Ressourcez-vous

Nos ressources documentaires et pédagogiques peuvent être consultées et empruntées gratuitement par les adhérent·es de l'association.

Partenaires techniques et financiers

En 2026, l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire a bénéficié de financements de la Fondation de France et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour construire la méthodologie du projet et l'expérimenter auprès de deux premières communes tests de la région.